

Règlement « L'Aquathlon Enthousiaste »

1) Organisation

La deuxième édition de l'Aquathlon Enthousiaste est organisée par l'association Triple Effort Enthusiasts. L'épreuve consiste à enchaîner une partie natation et une partie course à pied sans interruption du chronomètre, en individuel comme en relais. L'épreuve aura lieu le dimanche 19 août 2018 avec deux départs :

- Distance S à 10h (individuel et relais)
- Distance M à 14h (individuel et relais)

La manifestation n'est pas au calendrier fédéral et n'a pas d'agrément fédéral, en conséquence, aucune assurance (hors responsabilité civile) ne couvre les participants (y compris licencié) le jour de l'épreuve.

2) Distances / Parcours

- Distance S : une boucle de 500m en natation dans le lac de Virieu-le-Grand et une boucle de 5km à proximité du lac.
- Distance M : idem « distance S » x 2

Le parcours natation et course à pied sera affiché et expliqué au briefing d'avant course.

Le parcours course à pied sera fléché et/ou balisé.

Le départ et l'arrivée se feront sur la plage du lac de Virieu-le-Grand.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours sans préavis en fonction des conditions climatiques.

3) Inscription et condition de participation

En individuel

Distance S	13€ sur internet jusqu'au 17/08/18 ou par courrier jusqu'au 10/08/18	15€ si inscription sur place
Distance M	18€ sur internet jusqu'au 17/08/18 ou par courrier jusqu'au 10/08/18	20€ si inscription sur place

En relais

Distance S	20€ sur internet jusqu'au 17/08/18 ou par courrier jusqu'au 10/08/18	22€ si inscription sur place
Distance M	25€ sur internet jusqu'au 17/08/18 ou par courrier jusqu'au 10/08/18	27€ si inscription sur place

L'inscription à la course vaut acceptation du présent règlement.
Le nombre de dossards est limité à 100 pour chaque distance.

Les inscriptions peuvent se faire :

- **Par courrier** à l'adresse suivante : « Triple Effort Enthusiasts » 143 Route du finage 01510 Talissieu
DATE LIMITE : 10/08/18
- **Par internet** sur le site de l'association
DATE LIMITE : 17/08/18
- **Sur place** à partir de 8h30 le jour même

La distance S est ouverte à toutes personnes licenciées ou non à partir de 16 ans (ou 15 ans avec autorisation parentale).

La distance M est ouverte à toutes personnes licenciées ou non à partir de 18 ans (ou 16 ans avec autorisation parentale).

Pour les relais, l'accès se fait à partir de Minime (né en 2003 et avant) pour la distance S et à partir de Cadet (né en 2001 et avant) pour la distance M.

La validation de l'inscription est conditionnée par un bulletin d'inscription (disponible sur notre site internet triple-effort-enthusiasts.com ou sur place) correctement rempli avec présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation et de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou alors de la présentation d'une licence sportive (FFTRI, ITU...)

4) Dossards / marquage / parc de transition

Le retrait des dossards se fera le dimanche 19 août 2018 dans la zone de départ à partir de 9h00.

Chaque participant doit épingle son dossard (**3 épingles minimum**) sur le devant de façon visible. (sur ceinture porte-dossard ou tee-shirt) et se verra marqué son numéro de dossard sur le bras et une jambe avant d'accéder au parc de transition.

Un arbitre contrôlera la conformité des dossards.

Chaque participant aura un espace attribué dans le parc de transition pour poser ses affaires de course à pied.

Le passage de relais se fera dans le parc de transition à l'emplacement correspondant au numéro de dossard.

Pour les participants de l'aquathlon distance M, un chouchou sera donné au début du 2^{ème} tour en course à pied. Il devra être porté jusqu'à l'arrivée sous peine d'être non classé.

Tout participant arrivant sans dossard ne sera pas classé.

5) Assurance

- Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants. Il est vivement conseillé aux participants (y compris licenciés) de souscrire une police d'assurance individuelle accident.
- Dommages matériels : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

6) Sécurité, secours et ravitaillements

Des bateaux ou canoés ou kayak seront présents sur la partie natation pour assurer à la fois la sécurité mais aussi le bon respect des règles (contournement des bouées).

Un maître-nageur sera également présent.

Les intersections des routes seront contrôlées par des bénévoles.

Chaque participant s'engage à respecter les autres concurrents, les bénévoles et organisateurs ainsi que les vacanciers présents sur le site.

Les arbitres (non fédéraux) assureront le respect de ce règlement.

Les secours seront assurés par la société DSL ambulance (1 ambulance et 2 ambulanciers).

Des ravitaillements sont prévus : au 3^{ème} km du parcours course à pied et à l'arrivée pour la distance S; au 3^{ème}, 5^{ème}, 8^{ème} km et à l'arrivée pour la distance M.

7) Gestions des déchets

Il est demandé aux participants de ne pas jeter de déchets (gel...) pendant la course sauf dans les zones réservées à cet effet situées près des zones de ravitaillements.

8) Récompenses

Des récompenses seront données aux 3 premiers du scratch (femmes et hommes) ainsi qu'aux premiers de chaque catégorie (femmes et hommes).

Les premiers relais féminin, masculin et mixte seront récompensés.

Non cumul des récompenses.

9) **Annulation d'une inscription**

En cas d'annulation d'une inscription, aucun remboursement ne sera effectué.

10) **Annulation de la course**

L'organisateur se réserve le droit d'annuler sans préavis la course en cas de météo ou toutes autres causes pouvant présenter un danger pour les coureurs et les bénévoles sans que les concurrents puissent prétendre à une indemnité de remboursement.

11) **Droit à l'image**

J'autorise l'association à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies et vidéos me représentant, réalisées lors de cette activité, ainsi qu'à les exploiter, en partie ou en totalité, sur tout support, à des fins de promotion de l'association.

12) **Interdictions / restrictions**

L'accès au parc de transition est strictement réservé aux participants uniquement pendant les horaires indiquées :

- De 9h jusqu'à 9h45 pour le distance S
- De 13h jusqu'à 13h45 pour le distance M

Tout matériel (palmes, plaquettes...) est interdit pour la partie natation.

Toute aide extérieure est interdite.

Port d'une combinaison néoprène interdite si la température égale ou supérieure à 24°C